LA VÊTURE EN PAYS VANNETAIS A TRAVERS LES SOURCES D'ARCHIVES

(MILIEU DU XVIII° SIÈCLE-MILIEU DU XIX° SIÈCLE)

PAR

MARIE-ODILE GARDAIS

INTRODUCTION

L'histoire de la vêture constituant désormais un domaine de recherche à part entière, les lacunes dont souffre, parmi d'autres, l'histoire du costume vannetais, jointes à l'importance générale de la question culturelle en Bretagne, justifient une étude particulière. Le champ chronologique et géographique en est limité par l'ampleur de la documentation susceptible d'être exploitée. La nature même des sources est en effet déterminante dans l'approche adoptée, qui fait une large part à la réflexion méthodologique. Les sources iconographiques du XIX siècle, d'une richesse exceptionnelle, acquièrent dans cette perspective un intérêt d'autant plus grand qu'on peut les confronter aux données fournies par la documentation d'archives.

SOURCES

Les sources utilisées, conservées aux archives départementales du Morbihan, se composent de deux types de fonds. Les archives judiciaires, dans les séries B (Ancien Régime) et Lz (période révolutionnaire), comprennent des dossiers de procédures criminelles, notamment des interrogatoires, des cahiers d'informations et des liefs de cadavre où apparaissent d'utiles descriptions vestimentaires; on y trouve en outre, de manière plus inattendue, deux registres de marchands drapiers, qui livrent d'intéressantes informations sur les étoffes et les couleurs. Parmi les archives notariales, dans la sous-série 6 E, ont été notamment exploités les inventaires après décès.

PREMIÈRE PARTIE OBSERVATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET TECHNIQUES

CHAPITRE PREMIER LES SOURCES D'ARCHIVES

Typologie. – Les types documentaires se distinguent en premier lieu par leur présentation formelle. Les livres et registres de comptes des négociants et marchands en draperie et mercerie, notamment, parmi les sources les plus riches, présentent des caractères qui doivent être mis en lumière avant toute exploitation.

Exploitation. – Les différentes sources livrent des informations spécifiques. Ainsi, parmi les documents judiciaires, les interrogatoires rassemblent des données nombreuses relatives à l'identité de la personne interrogée : nom et prénom, âge, profession (donc milieu social), lieu de naissance et domicile, mais aussi la langue pratiquée (breton, français ou les deux), l'aptitude à signer son nom (donc niveau de culture), et la vêture elle-même, généralement décrite à la suite du portrait physique; les matières, les couleurs et les éventuels ornements y sont souvent précisément indiqués. Les renseignements fournis par les archives notariales sont en partie comparables.

Limites et lacunes. — L'analyse se heurte tantôt à des difficultés d'interprétation, tantôt à des lacunes de la documentation, qu'elles soient intrinsèques ou circonstancielles (état de conservation, règles de communicabilité). Or ces silences archivistiques concernent parfois précisément des régions sur lesquelles on dispose de peu d'informations par ailleurs ; il en résulte un certain déséquilibre dans la quantité des données relatives aux diverses zones étudiées.

CHAPITRE II

TYPOLOGIE : PIÈCES DE VÊTEMENT, ACCESSOIRES ET BLIOUX

La documentation d'archives permet de dresser un répertoire des noms désignant les pièces de vêtement, ainsi que les types d'ornements vestimentaires et les bijoux, sur l'ensemble de la période étudiée. L'analyse historique dispose ainsi d'un corpus relativement complet.

CHAPITRE III

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES TISSAGES ET TEINTURES

Les tissages. – Les fibres employées comprennent le lin, le chanvre, le coton, la laine et la soie. On connaît par ailleurs différents types de fil : « peigné », « cardé » et « retors », ainsi que diverses « armures d'étoffes », ou structures : la simple « armure toile », avec alternance régulière entre chaîne et trame, mais aussi l' « armure serge », comportant des flottés, et l' « armure satin », qui est un développement de la précédente.

Teintures et couleurs. — Différentes teintures végétales peuvent être énumérées, selon les produits tinctoriaux susceptibles d'avoir été utilisés. Elles offrent un large éventail de couleurs et de nuances au long de la période.

SECONDE PARTIE FIN DE L'ANCIEN RÉGIME ET RÉVOLUTION : UNE PÉRIODE DE CONTINUITÉ

CHAPITRE PREMIER

QUESTIONS DE MODE

La vêture vannetaise ne saurait être étudiée indépendamment du concept de mode, et particulièrement de la mode ou des modes en Bretagne, au sein du contexte plus général de la mode dite « française » du XVIII° siècle. On relève en effet des correspondances certaines entre la vêture en Morbihan et divers éléments issus de cette mode française.

CHAPITRE II DIVERSITÉ ET CONTINUITÉ

Répartition géographique. – Sept groupes vestimentaires peuvent être délimités, correspondant à des zones géographiques précises : Lorient, Auray, Vannes, le Gallo-Vannetais sud et nord, la région de Pontivy et du Blavet, le pays Pourlet (associé à la région du Faouët).

Répartition socioprofessionnelle. – Les manières de se vêtir caractérisent différents groupes sociaux : le monde rural, les artisans et commerçants, la bourgeoisie urbaine et les nobles et ecclésiastiques ; au-delà, la diversité des professions introduit encore d'autres subdivisions.

Continuité de la vêture. – Selon des hypothèses couramment admises, il n'aurait pas existé de modes géographiques jusqu'au XVIII' siècle, et celles-ci seraient apparues pendant la Révolution ; l'uniformité des étoffes et des couleurs aurait jusque-là été la règle. Or ces vues sont infirmées par les sources documentaires.

L'étude statistique des sept groupes géographiques montre que la Révolution, loin d'être une époque de rupture dans l'évolution du costume, s'inscrit partout dans la continuité du XVIII' siècle, et que la répartition sociale mais aussi géographique de la vêture existait dès avant 1789. Un certain particularisme distingue les ensembles géographiques étendus que sont les régions lorientaise, alréenne et vannetaise: outre les modes ponctuelles fréquemment attachées à une profession ou à une commune, des spécificités vestimentaires communes s'y retrouvent en effet sur une plus large portion de territoire.

Une source figurée propre au XVIII^e siècle consiste dans les statues de saint Isidore en costume paysan.

TROISIÈME PARTIE LE XIX^e SIÈCLE : LES DOCUMENTS ÉCRITS FACE AUX SOURCES ICONOGRAPHIQUES

La complémentarité des sources écrites et des documents figurés peut être mise à l'épreuve à partir d'exemples très précis : ainsi pour le costume de la paysanne de Locminé ou celui de la femme de la ville d'Auray aux alentours de 1845. Le relevé complet des données que fournissent des inventaires après décès sur ces deux types, incluant tous les éléments relatifs à la vêture, pièces de vêtement, accessoires, bijoux, textiles et couleurs, et jusqu'au prix, coïncide étroitement avec les documents iconographiques correspondants : les deux sources se confirment en même temps qu'elles se complètent.

CONCLUSION

A la lumière des sources d'archives, la continuité se révèle plus forte qu'on ne l'a cru, dans la vêture vannetaise, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Il existait en effet des modes bien distinctes dès l'Ancien Régime, selon des critères sociaux mais aussi bien géographiques, ainsi qu'éventail très large de textiles et de couleurs, y compris dans des milieux modestes.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Trois inventaires après décès de marchands drapiers.

ANNEXES

Carte du département du Morbihan, avec indication des villes et des zones vestimentaires étudiées. – Glossaire des étoffes. – Vingt-neuf planches en couleur, reproduisant des documents figurés du XIX° siècle. – Index des noms de personne et des noms de lieu.